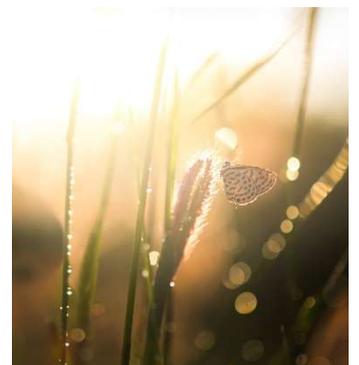
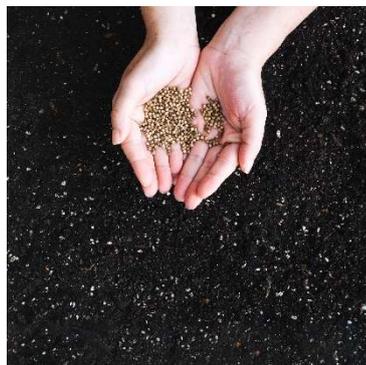


2021-2024

Bureau de Normalisation de la Fertilisation

Manuel Qualité



Rédigé par : Stéphanie Billiere

Validé par : Stéphanie Pittié

Nous contacter :

Adresse : Immeuble Le Diamant A

Paris La Défense Cedex

Téléphone : 01 46 53 10 54

Mail : bnferti@bnferti.fr



Edito

Le Bureau de Normalisation de la Fertilisation (BN FERTI) est engagé dans une démarche de progrès en matière de QUALITE. Cette démarche fait partie intégrante des valeurs de notre bureau de normalisation, qui se veut toujours plus performant.

Elle prend par ailleurs d'autant plus d'importance face aux nouveaux enjeux que le BN FERTI va devoir relever dans les années à venir : la demande de normalisation M/564 à laquelle va devoir répondre le BN couvre l'élaboration d'une centaine de spécifications techniques (CEN/TS) et d'environ 150 normes européennes (EN) dans un calendrier extrêmement court. Un suivi rigoureux des process définis sera indispensable pour répondre à cette charge de travail de manière qualitative.

Ce manuel qualité nous permet par ailleurs de formaliser notre démarche mais aussi d'ancrer nos engagements auprès de nos parties prenantes et d'informer les parties intéressées de nos actions.

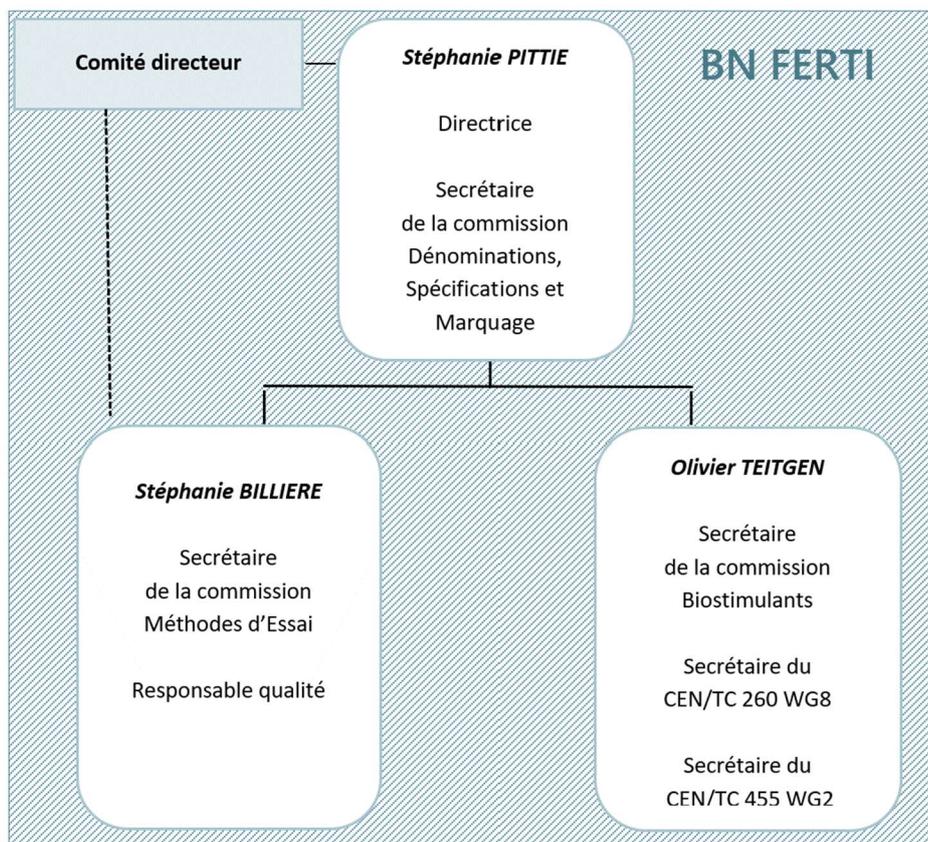
Le domaine d'application de notre système qualité concerne l'ensemble des activités de normalisation du BN FERTI.

Notre champ d'intervention

Le Bureau de Normalisation de la Fertilisation (BN FERTI) est, par délégation d'AFNOR, le bureau de normalisation sectoriel du système français de normalisation dans le domaine des fertilisants. Agréé par le Ministère chargé de l'Industrie, le BN FERTI a pour domaine de compétence la normalisation des matières fertilisantes, des supports de culture, des paillages, de leurs composants et de leurs additifs, ainsi que des méthodes permettant de les caractériser.

Le BN FERTI bénéficie du support matériel et statutaire de l'Association Nationale Professionnelle pour les Engrais et Amendements (ANPEA), fédération professionnelle regroupant plusieurs organisations professionnelles.

Notre organisation



{ Organigramme du BN FERTI }

Notre activité et notre service

Le BN FERTI, dans son champ d'intervention, prépare les normes françaises et participe à l'élaboration des normes européennes ou internationales donnant accès aux différents marchés concernés. Il est donc le point d'entrée des acteurs français de la normalisation, aux travaux de normalisation européens et internationaux.

Le BN FERTI ne prépare évidemment pas les normes pour ses propres besoins : il est au service de ses parties prenantes. Ainsi, le système de normalisation fait appel à deux composantes essentielles :

D'une part les experts qui apportent leur expérience et expriment leurs attentes pour contribuer à l'élaboration de documents normatifs répondant à leurs besoins.

D'autre part le BN FERTI qui apporte son soutien aux experts, met en œuvre son savoir-faire de la normalisation et la logistique nécessaire pour faire en sorte que les documents normatifs publiés correspondent aux exigences de qualité et aux attentes des parties prenantes françaises. Les services proposés aux parties prenantes du BN FERTI leur permettent notamment de :

- Etre membre des commissions de normalisation françaises, traitant à la fois de sujets spécifiques français et suivant en "miroir" les travaux européens et internationaux ;
- Elaborer des documents normatifs d'origine franco-français ;
- Participer directement aux travaux de rédaction des normes européennes et internationales en étant inscrit dans les groupes de travail européens et internationaux ; ou y participer indirectement en suivant ces travaux au sein des commissions de normalisation françaises ;
- Promouvoir des intérêts français et de son entreprise au niveau européen et international ;
- Accompagner les innovations ;
- Avoir accès gratuitement pour trois mois aux normes élaborées par les commissions de normalisation dont ils sont membres.

Le BN FERTI dispose de trois commissions de normalisation (CN) :

CN « Dénominations, Spécifications et Marquage »

- Élaboration des normes DSM rendues d'application obligatoire par arrêtés interministériels
- Suivi des travaux du CEN/TC 260 Engrais et amendements minéraux basiques et du CEN/TC 223 Amendements organiques et supports de culture

CN « Biostimulants des plantes »

- Suivi des travaux du CEN/TC 455 Biostimulants des plantes : Élaboration de normes harmonisées dans le cadre de la demande de normalisation de la Commission Européenne pour le futur règlement européen sur les fertilisants (Échantillonnage, caractérisation, mesure et vérification : des effets, allégations, sécurité)

CN « Méthodes d'Essai »

- Élaboration de documents normatifs français
- Suivi des travaux du CEN/TC 260 Engrais et amendements minéraux basiques et du CEN/TC 223 Amendements organiques et supports de culture

Nos parties prenantes

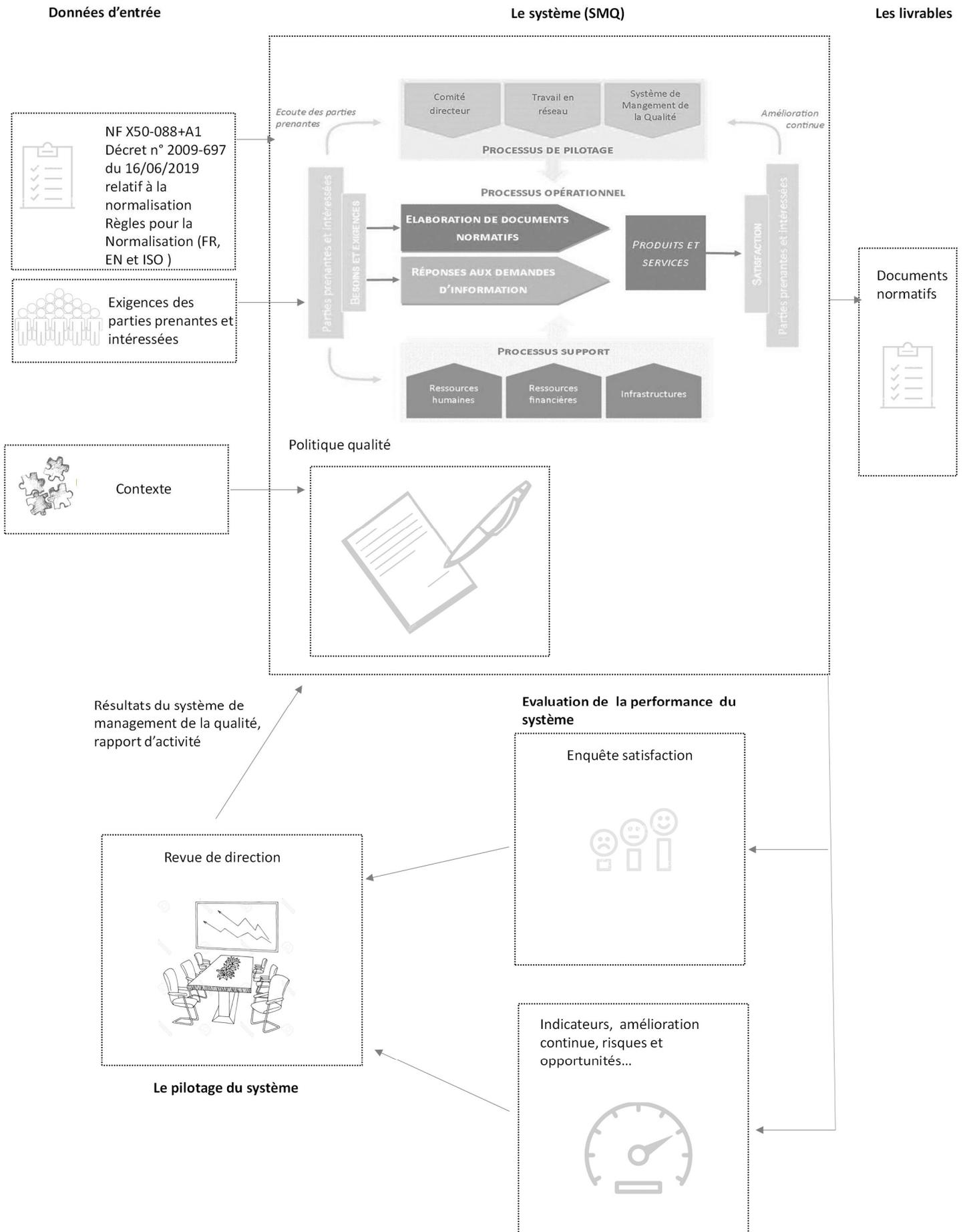
La satisfaction des parties prenantes s'impose comme une priorité. En effet, comme nous l'avons évoqué, l'ensemble des parties prenantes joue un rôle primordial dans les travaux de normalisation.

La démarche qualité du BN FERTI se positionne donc comme un élément stratégique pour apporter le meilleur niveau de service à ses parties prenantes et les satisfaire.

Qui sont nos parties prenantes ?

- Entreprises,
- Syndicats,
- Fédérations professionnelles,
- Laboratoires,
- Pouvoirs publics...

Notre démarche qualité



Notre politique qualité

Afin de remplir notre mission dans le respect de nos valeurs, nous sommes engagés dans une évolution continue de notre système de management de la qualité. La norme NF X50-088+A1, les exigences du décret no 2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation et les Règles pour la Normalisation Française constituent la référence constante pour l'amélioration de notre système qualité.

Dans ce but, l'ANPEA s'engage à mettre à disposition les moyens nécessaires au succès de cette démarche, en particulier en termes de budget et d'autonomie. Le Comité directeur tient une revue de direction annuelle afin que notre démarche qualité soit régulièrement mise à jour et reste en parfaite adéquation avec le contexte actuel et la stratégie du BN FERTI.



Nos 3 objectifs prioritaires pour la période 2021 – 2024 :

1. Continuer à adapter notre processus pour répondre à la demande de normalisation (traiter le flux important de documents normatifs à élaborer)
2. Être à l'écoute des parties prenantes pour poursuivre une démarche permanente d'amélioration de la qualité des services fournis par le BN FERTI (boîtes à outils, formation pour les nouveaux experts, réponses aux questions...)
3. S'adapter et anticiper les évolutions des outils du système français de normalisation (normes sans coutures)

Pour atteindre nos objectifs, nous demandons à chacun des collaborateurs du BN FERTI, par son travail et ses propositions, d'être acteur de notre amélioration permanente.

« Je m'engage à faire appliquer la NF X50-088 et son amendement A1 ainsi que ce Système de Management de Qualité et à le faire évoluer. Je m'engage également à affecter les ressources nécessaires pour en faire respecter les exigences et pour atteindre les objectifs définis dans notre politique qualité. Notre Responsable Qualité, Mme Stéphanie Billière, assure la mise en œuvre du Système. »

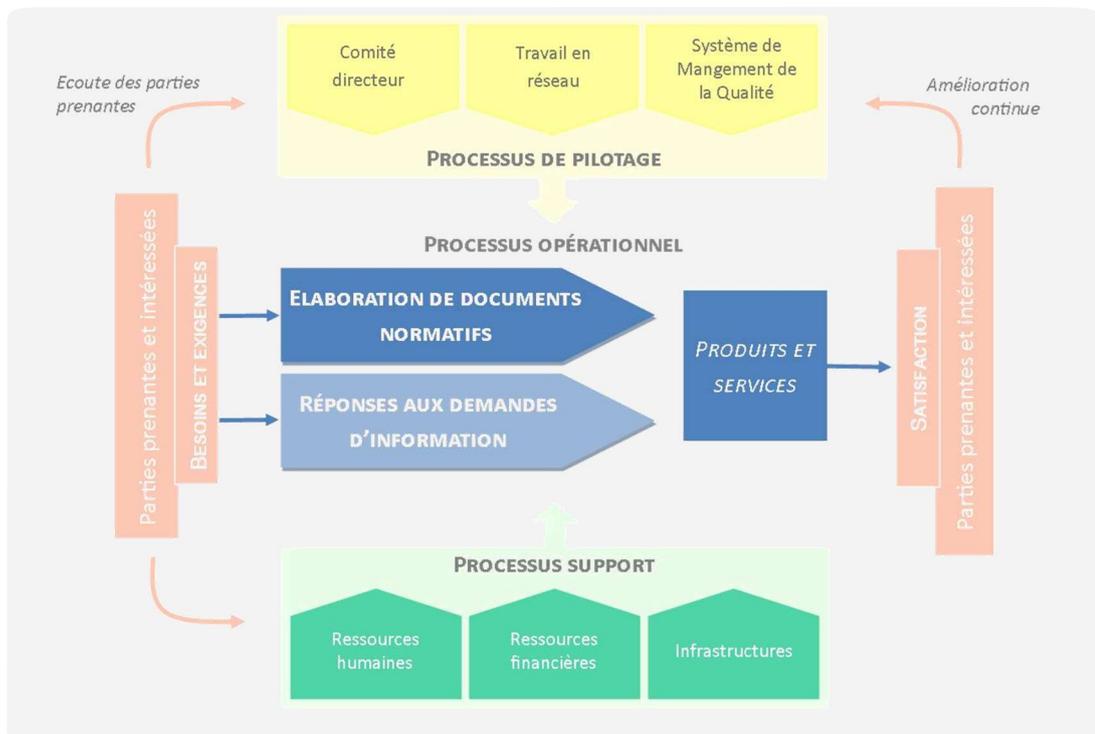
La directrice du BN FERTI,

Stéphanie PITTIE

Notre Système de Management de la Qualité

La cartographie des processus

Le système de management de la qualité, mis en place au sein du BN FERTI, inclut l'ensemble des processus décrits dans la cartographie suivante.



Nos processus sont au service de nos activités et contribuent à l'atteinte de nos objectifs qualité.

Le processus de pilotage

Le processus de pilotage est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement du BN FERTI. Il permet d'assurer la cohérence du système de management de la qualité et s'assure qu'il converge vers la réalisation des objectifs de la direction.

Ce processus couvre la planification et le suivi des missions du BN FERTI, le pilotage de la communication interne et externe, la gestion de la qualité. Il est piloté par le/la directeur/trice du BN FERTI et s'appuie sur le comité directeur afin de définir les lignes directrices et d'assurer la cohérence de chaque processus.

Il participe à la mise en œuvre et à l'amélioration continue du système de management de la qualité. La mise en œuvre du système qualité est assurée par le responsable qualité.

Le processus opérationnel

Le processus opérationnel comprend les activités relatives aux travaux de normalisation dans le domaine des matières fertilisantes, des supports de culture, des paillages, de leurs composants et de leurs additifs, ainsi que des méthodes permettant de les caractériser. Il couvre l'ensemble des étapes permettant l'élaboration d'une norme. Ce processus comprend également la prospection et le suivi des parties prenantes.

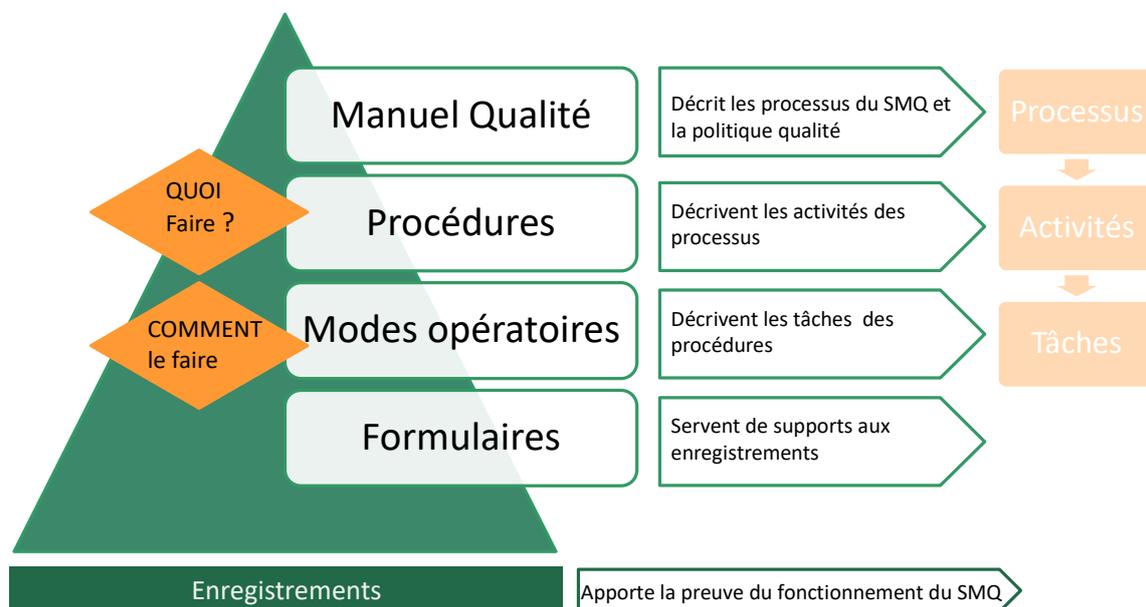
Le processus support

Le processus support détermine, fournit et maintient l'environnement nécessaire à la mise en œuvre des activités opérationnelles du BN FERTI. Ce processus comprend également la prospection et le suivi des parties intéressées.

Certaines étapes du processus de normalisation, qui sont indiquées dans les procédures, sont gérées spécifiquement par AFNOR, le CEN ou l'ISO. Le BN FERTI n'a alors plus de regard sur le déroulement de ces étapes et ne peut donc pas appliquer son propre système qualité à ces stades de la normalisation. Néanmoins, le BN FERTI considère que le système de management de la qualité mis en place par ces instances permet d'assurer la maîtrise des étapes dont elles ont la charge.

La structure documentaire du Système de Management de la Qualité

Le système de management de la qualité du BN FERTI s'appuie sur la pyramide documentaire suivante :



Les procédures

P PIL 1 Gestion documentaire

P PIL 2 Amélioration continue

P PIL 3 Rôle et fonctionnement du comité directeur

P OPE 1 Elaboration d'une norme d'origine française

P OPE 2 Elaboration d'un document normatif d'origine européenne

P OPE 3 Elaboration d'un document normatif d'origine internationale

P OPE 4 Fonctionnement d'une commission de normalisation

P SUP 1 Gestion des ressources financières, humaines et des infrastructures

P SUP 2 Identification des parties intéressées et recherche de nouvelles parties prenantes

Les enregistrements et indicateurs qualité

Les indicateurs qualité sont suivis conformément à la norme NF X50-088 + A1.

Ces indicateurs sont tracés dans la base documentaire informatique du BN FERTI et analysés.

D'autres outils, tels que l'enquête satisfaction ou les fiches progrès, permettent d'assurer le suivi de la politique qualité.

Le BN FERTI établit un bilan annuel d'activité pour chaque année civile conformément à l'annexe B de la norme NF X50-088 + A1.

Le BN FERTI tient à jour des informations, documents et bases de données décrits à l'annexe C de la norme NF X50-088 + A1.

L'amélioration continue

Toute non-conformité, toute réclamation ou tout dysfonctionnement fait l'objet d'un enregistrement (ouverture d'une fiche de progrès). En fonction de l'analyse réalisée, des actions préventives et/ou correctives peuvent être mise en place en collaboration avec le responsable qualité.

Les audits internes sont pour la plupart réalisés par un autre bureau de normalisation.

L'analyse des risques et des opportunités

Les risques et les opportunités relatifs aux activités de normalisation du BN FERTI sont analysés et gérés par le comité de direction. L'analyse des risques a pour objectif d'identifier les situations pouvant impacter l'aptitude du BN FERTI à remplir ses missions.



Bureau de Normalisation de la Fertilisation
Immeuble Le Diamant A
92909 Paris La Défense Cedex